

COMITE DE LIAISON CLIS/ANDRA DU 21 février 2013

COMPTE-RENDU

Etaient présents :

- MM. Jean COUDRY, CGC, Marc DESCHAMPS, personnalité qualifiée, et Benoît JAQUET, Secrétaire général, pour le CLIS
- Mmes Martine HURAUT et Sarah DEWONK, et M. Sébastien FARIN, pour l'ANDRA

Les membres du comité reviennent sur l'assemblée générale du CLIS du 4 février et sur les réponses apportées par MM. DROUOT et ROBIN (ANDRA) aux questions de M. GODINOT sur les opérations du forage géothermique et leurs résultats. M. FARIN signale que le document rédigé suite à la mise en demeure de plusieurs associations d'opposants peut être diffusé : il contient de nombreux éléments de réponse relatifs à la présence de boue dans le forage ou au débit.

M. DESCHAMPS s'interroge sur la possibilité de faire appel à un expert extérieur, pour avoir un avis non contestable sur ce point. Le Clis pourrait se tourner vers le BRGM ou l'ADEME, ou encore des compagnies de forage.

L'Andra étant en mesure de présenter des informations plus précises sur l'installation de stockage dans son ensemble et les implantations physiques, il est décidé de réunir la commission « localisation » dans la deuxième quinzaine de mars. M. FARIN indique que le dossier du débat public comprendra des éléments sur les moyens de transport, les flux nationaux et les accès locaux.

Par ailleurs, l'Andra propose une séance consacrée à l'hydrogéologie, sur le même principe que la formation sur la modélisation, une présentation des réflexions sur la mémoire, ainsi que des créneaux pour des visites du laboratoire. Il est également souligné qu'un document reprenant les acquisitions foncières réalisées par l'Andra a été transmis au Clis (qui a également reçu un document actualisé de la SAFER Lorraine).

Mme HURAUT souhaite avoir des précisions sur la lettre ouverte de M. CANOVA relative au calendrier du débat public, notamment si elle a été envoyée au Président de la CPDP qui dit n'avoir reçu aucun courrier à ce jour. M. JAQUET rappelle qu'il s'agit d'une lettre ouverte adressée principalement aux Meusiens et Haut-Marnais, mais pas à la CNDP ou à la CPDP, et que M. CANOVA y donne un avis à titre personnel.

Mme HURAUT demande à disposer du scénario actualisé du film documentaire réalisé pour le compte du Clis. Il sera remis lors du prochain CA, le 4 mars. M. JAQUET souligne que le Clis est associé à chaque étape de réalisation.